



Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS
N°Siret : 447 821 182 00030



Rapport Commission Formation 2022

En début d'année, nous avons procédé à la rédaction d'un nouveau cahier des charges qui fait suite au référentiel formation de notre fédération mis en place en 2021.

La commission a lancé en début d'année un programme de formation différent de ce que l'on peut voir ailleurs. Les dates sont fixées d'un commun accord avec les volontaires. Il s'agit d'être flexible et efficient.

On peut dire que c'est une méthode qui marche, l'un n'empêche pas l'autre !

La formation PSC1 a été réalisée en partenariat avec le CDOS de la Somme plus exactement avec le centre de ressources et d'information pour les bénévoles (CRIB).

8 adhérents ont pu profiter de cette formation.

Rappel : 50% du coût est pris en charge par le CoDep + coût du repas limité à 15€.

Le PSC1 est un prérequis pour les formations animation et éducateurs.

Une formation pour la filière "dirigeant" a été mise en place, 4 licenciés l'ont suivi.

Je m'interroge sur le peu de participants au regard des questions qui fusent dans différentes réunions.

Une formation également dans la filière "animation" avec l'aide du CoReg pour 6 adhérents.

Le CoDep compte maintenant 15 animateurs, c'est 10 de plus qu'au début de l'olympiade.

Notre fédération s'est donnée comme objectif d'avoir un "animateur" dans chaque club, but repris par le CoDep. L'objectif n'est pas atteint ! Son rôle est primordial, il accueille, conseille, anime...

Un constat, certains clubs ne disposent pas d'animateur alors que d'autres en ont plusieurs.

Le département compte 23 éducateurs.

Il était dans l'intention d'organiser une formation "Initiateur" le temps nous a manqué. Il est vrai, d'une durée de 32 heures sur 4 jours n'est pas facile à caser. Elle devient la priorité. En fin d'année une relance seulement 2 alors que 4 en début d'année et la sollicitation d'un adhérent de l'Oise.

Il convient aujourd'hui de promouvoir nos actions où la formation et la qualité de l'encadrement sont gages de sérieux, de respect des règles de sécurité, sans exclure l'aspect éducatif, ludique et le plaisir de pratiquer en toute convivialité.

Je reviendrai sur la signature d'une convention avec l'éducation nationale dans mon rapport sur les jeunes.

J'ai participé en qualité de délégué départemental à une journée mise en place par le CoReg pour le renouvellement des qualifications.

Passons à l'année 2023, la commission souhaite réunir tous les éducateurs Samariens afin de leur apporter son soutien, répondre aux interrogations, connaître les difficultés rencontrées...

Une formation "Initiateur" sera proposée avec l'accord du DRF.

A l'issue de cette assemblée générale, une demande sera envoyée dans les clubs pour une expression des besoins afin de définir les attentes et exigences des adhérents

La formation est un moyen d'acquérir la connaissance et de se perfectionner dans l'acquis. Elle est essentielle, elle permet à chacun de se maintenir à niveau.

C'est un investissement sur l'avenir.

La commission souligne le besoin d'avoir des formateurs compétents, enthousiastes et engagés.

Les clubs de Chaulnes, Englebelmer, Fouilloy, Méaulte et Péronne ont participé aux différentes formations proposées. Un grand merci aux clubs et aux participants.

Sur le département en partenariat avec le comité départemental olympique et sportif (CDOS-CRIB) mais aussi avec la maison des associations d'Amiens métropole (MAAM), des formations sont proposées, nous pouvons en profiter.

Il ne faut pas les oublier, ils sont là aussi pour nous aider dans nos démarches...

L'objectif de cette année est d'intégrer les formations de l'éducation nationale pour l'obtention d'agrément dans le cadre scolaire.

Chaque adhérent dispose d'un espace privatif sur le site fédéral, entre autres, on y trouve des informations sur la formation (visualisation et inscription).

La formation se décline à tous les niveaux, fédération, comité régional et comité départemental. Profitez-en !

En ce début d'année le CoReg a lancé des formations, l'information a été transmise.

Un petit mot sur la formation professionnelle, un centre national de formation du vélo a ouvert ses portes, il doit nous accompagner dans la démarche de création d'emploi, il met également des formations en place comme celle de moniteur fédéral – vélo santé, un certificat de qualification professionnelle : animateur mobilité à vélo.

Une interrogation de ma part, je ne sais pas si au siège on sait ce qui se passe dans les clubs. Je ne suis pas pessimiste pour autant !

La commission est à votre écoute et n'hésitez pas si vous souhaitez de plus amples renseignements.

N°AG/2023

Jacky ESTIENNE

Délégué Départemental Formation – Moniteur Fédéral Sport Santé.

Departement80.formation@ffvelo.fr - Site internet : <http://somme.ffct.org>